

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Chronique de Montréal. — IV La fondatrice de la Société de Marie-Réparatrice. — V L'Union apostolique des prêtres séculiers. — VI Le catholicisme en Suisse — VII La messe à Londres il y a 50 ans. — VIII Un mot d'enfant.

AU PRONE

Le dimanche, 22 décembre

On annonce :

Les fêtes de Noël (1), de saint Etienne et de saint Jean.

En certains diocèses: le *Te Deum* après la messe du dimanche suivant, ou dans la soirée (2).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 22 décembre

Messe du IVe dim. de l'Avent, **semi-double** (privilegié contre les offices de 2e cl.) 2e or. *Deus, qui, 3e Ecclesiae*; préf. de la Trinit.— Vêpres du dim.; au **Magnificat**, ant. **O Rex**.

Le mercredi, 25 décembre

Fête de NOËL, **double de 1ère cl. avec Oct.**; à la messe chantée (la nuit et le jour) tous s'agenouillent pendant le v. **Et incarnatus...** *factus est*; à la 2e messe, mém. de sainte Anastasie, préf. de Noël; à la fin de la 3e messe évang. de l'Epiphanie.

(1) D'après un décret du 1er août 1907, on peut faire célébrer 3 messes la nuit, dans toute chapelle principale de communauté où l'on conserve habituellement le Saint-Sacrement. Les personnes qui demeurent dans la maison (ainsi que celles du dehors que la communauté admet par privilège) y satisfont au précepte de la messe et peuvent communier à n'importe laquelle de ces messes, mais on ne doit pas tenir les portes ouvertes pour y attirer les fidèles du dehors.

(2) Depuis le 1er février 1907, il est décidé que l'on doit chanter l'oraison d'action de grâce (devant le Saint-Sacrement exposé) immédiatement après le *Te Deum*, et non plus la réunir à celle du Saint-Sacrement qui doit toujours (en-dehors des processions des quarante-heures) être récitée seule.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 29 décembre

Diocèse de Montréal. — Du 26 décembre, saint Etienne; du 27, saint Jean; du 30, sainte Anastasie (Lachute).

Diocèse d'Ottawa. — Du 26 décembre, saint Etienne (Old Chelsea); du 27, saint Jean (Dawson et Thurso).

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 26 décembre, saint Etienne (des Grés); du 27, saint Jean (des Piles).

Diocèse de Sherbrooke.—Du 26 décembre, saint Etienne(Bolton).

Diocèse de Nicolet. — Du 27 décembre, saint Jean (West Wickam).

Diocèse de Pembroke. — Du 31 décembre, saint Sylvestre (Round Lake).

Diocèse de Joliette. — Du 31 décembre, sainte Mélanie.

Le mercredi, 1 janvier

Diocèse de Montréal. — Saint-Sauveur.

J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	23 décembre.	—Juvénat de Teræbonne.
Mercredi,	25	— Hôpital des Soeurs Grises, à [Saint-Jean.
Vendredi,	27	—Juvénat des Clercs de Saint- [Viateur.

OFFICES NOUVEAUX

Un retard inexplicable dans la réception des offices de S. Joseph, de S. Jean-Baptiste, etc., annoncés dans le numéro du 18 novembre, rend actuellement impossible la livraison de ces offices. Les commandes en sont gardées avec soin et seront remplies probablement à la mi-janvier.

On voudra bien tenir compte de la correction suivante dans la préface de l'*Ordo*. Aux pages 11 et 12, on a transposé les titres des colonnes. Il faut lire, en tête de la colonne de gauche les mots *Ex Ordinario et Psalterio*, placés par erreur à droite, et dans la 2e colonne le titre *Ex Proprio et de Communi* placé par erreur à gauche.

CHRONIQUE DE MONTREAL

SOMMAIRE. — La fête de l'Université Laval. — Un jubilé de Congrégation. — Noces d'or et noces de diamant. — Noces d'argent d'un curé. — L'évêque des Ruthènes à Montréal.

LA FÊTE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL. — Tous les ans, depuis une quinzaine d'années, l'on célèbre en grande pompe, à la cathédrale de Montréal et à l'archevêché, la fête patronale de l'Université Laval, au 8 décembre. Cette année, une coïncidence heureuse, celle de leur voyage au Nouveau-Brunswick pour le sacre de Mgr Leblanc, le premier évêque acadien, nous amenait à Montréal, ce jour-là, Son Excellence Mgr le Délégué Apostolique et Sa Grandeur Mgr l'Archevêque d'Ottawa. En plus, le matin même du 8 décembre, Mgr Budka, le nouvel évêque des Ruthènes au Canada, arrivait dans notre ville et descendait avec ses secrétaires au palais archiépiscopal. Tous ces distingués prélats devaient se rencontrer, à la table de Monseigneur, avec Messieurs les administrateurs, les gouverneurs et les professeurs de l'Université, qui, suivant l'usage, sont, ce jour-là, les hôtes de Monseigneur. A ce dîner, déjà solennel, la présence et la parole de M. le premier ministre de Québec, Sir Lomer Gouin, devait ajouter un cachet tout spécial.

A la cathédrale, il y eut messe pontificale par Mgr l'archevêque, assisté des membres du chapitre métropolitain et des professeurs de théologie de l'Université. Le corps professoral assistait en toge et les étudiants étaient en nombre. Comme la fête tombait cette année un dimanche, l'assistance des fidèles était aussi plus nombreuse que jamais. La vaste et belle cathédrale était complètement remplie. M. le chanoine Piette, curé de la cathédrale de Joliette, donna un superbe sermon de circonstance. Il parla, après avoir rapidement rappelé ce

qu'est en doctrine le dogme de l'Immaculée-Conception de Marie, de l'influence de cette doctrine sur la pensée catholique et sur l'action catholique, indiquant, de façon magistrale et avec une haute éloquence, ce que doit être, pour un catholique instruit et éclairé surtout, cette pensée et cette action catholiques dont le monde de nos jours a tant besoin.

Au dîner d'honneur, à l'archevêché, auquel prenaient part, outre les hôtes distingués dont nous avons parlé, pas moins de cent trente professeurs et représentants des facultés, Mgr l'archevêque, Son Excellence Mgr le Délégué, puis Sir Lomer Gouin et M. le chanoine Dauth, vice-recteur de l'Université, portèrent successivement la parole. Monseigneur se déclara heureux d'avoir à sa table, auprès des hôtes de choix que la Providence lui envoyait, MM. les professeurs et représentants de l'Université Laval. Un ancien aimait à répéter que le 8 décembre était, à cause de cette réunion, le plus beau jour de l'année universitaire, Sa Grandeur estime que tous pensent ainsi. Elle félicite l'éloquent prédicateur du jour, puis constate avec joie que le rayon d'influence de l'Université grandit toujours, grâce aux affiliations nombreuses de ces dernières années. Monseigneur en loue le zèle intelligent et actif du vice-recteur, M. le chanoine Dauth, et il en remercie M. le premier ministre de Québec et son gouvernement. C'est le peuple sans doute qui fait vivre l'Université; mais la subvention annuelle du gouvernement, portée de 8,000 à 25,000 dollars, avec celle de la ville de Montréal qui se chiffre maintenant à 10,000 dollars, sont d'un secours puissant pour le progrès de l'oeuvre. Sa Grandeur félicite et remercie Sir Lomer Gouin et M. le docteur Persillier-Lachapelle, l'un des membres du bureau de contrôle de Montréal. Monseigneur note au passage que l'Université verrait avec bonheur l'affiliation d'une nouvelle école... et il remarque que c'est grâce à l'appui de Sir Lomer Gouin que l'emprunt pour les nouveaux locaux des

écoles de chirurgie dentaire et de médecine comparée a été rendu possible. Enfin, Sa Grandeur profite de l'occasion pour féliciter hautement M. le premier ministre d'avoir récemment, appuyé sur des chiffres certains, vengé contre ses détracteurs la province de Québec et son système d'enseignement. Mgr Stagni, délégué apostolique, ajoute un mot au discours de Monseigneur pour dire sa joie d'être présent à cette belle fête et d'y recevoir pour le Saint-Père et pour lui-même les touchants hommages qu'on vient d'offrir en sa personne à l'autorité supérieure de l'Eglise. Sir Lomer Gouin se lève à son tour et parle brillamment. Il remercie Mgr l'archevêque de ses réconfortantes paroles. Il voit que l'Université Laval est bien organisée, et il sera toujours heureux de contribuer à son progrès. Il proclame éloquemment que nos universités ne sont pas inférieures. Il s'en félicite en qualité d'ancien élève. Il a compris l'allusion de Monseigneur, dit-il, et l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, l'heure venue, ainsi qu'il le déclarait en Chambre au moment de sa création, sera greffée sur le tronc majestueux de l'Université Laval. Enfin, M. le vice-recteur, dans une courte allocution, joignit ses remerciements à ceux de Monseigneur et loua d'une façon plus concrète encore, si c'était possible, la bienveillance éclairée de M. le premier-ministre de Québec pour les intérêts de l'Université, ainsi que le dévouement personnel et inlassable de l'un des plus actifs administrateurs de l'Université, l'honorable juge Gervais.

La fête de l'Université Laval du 8 décembre 1912 marquera une belle date dans son histoire. Les fortes pensées catholiques qui se sont exprimées si éloquemment, selon le thème de M. le chanoine Piette, mèneront à l'action catholique toujours plus intense et toujours plus progressive.

UN JUBILÉ DE CONGRÉGATION. — La Congrégation des Hommes de Saint-Jacques a dignement célébré, dimanche passé, 8

décembre, le cinquantième de sa fondation. A la messe de 7 heures, le matin, à la chapelle de Notre-Dame-de-Lourdes, il y eût réception nombreuse de nouveaux membres, et M. le curé Charrier prononça un éloquent sermon. Le soir, à 7.30 heures, en l'église Saint-Jacques même, brillamment décorée et illuminée pour la circonstance, nouvelle réunion sous la présidence de Mgr l'évêque auxiliaire de Montréal. Le Père Amé, des Franciscains, dans un très beau sermon, a insisté sur la nécessité morale, pour nous Canadiens, de bien garder nos traditions nationales. La parole autorisée de Mgr Georges Gauthier a fait écho à celle de l'éloquent religieux. Dix-huit Congrégations-soeurs venues de toutes les parties de la ville et de la banlieue, constituaient une imposante assistance. Mgr l'évêque auxiliaire a donné la bénédiction du Saint-Sacrement. Enfin, le lendemain matin, M. le curé Charrier a chanté, assisté de diacre et sous-diacre, un service funèbre pour les directeurs et membres défunts de la pieuse association.

La Congrégation des Hommes de Saint-Jacques a été fondée, le 8 décembre 1862, par un groupe de quarante hommes qui faisaient jusque-là partie de la vénérable Congrégation de Ville-Marie. M. Campion, premier curé de Saint-Jacques, en fut le premier directeur. Un seul des fondateurs survit. C'est M. F.-X. Déom, maintenant âgé de 84 ans. Au nombre des anciens directeurs, signalons le nom du regretté M. Vacher, mort, il y a quelques années, économiste du Collège Canadien à Rome. Le directeur actuel est M. l'abbé Guibert, de Saint-Sulpice. Comme l'on sait la Congrégation-mère, dite des Hommes de Ville-Marie, est toujours florissante. Ses réunions se tiennent à la petite église de Notre-Dame-des-Anges. M. l'abbé Bédard, de Saint-Sulpice, en est le directeur.

UN DOUBLE JUBILÉ DE CONGRÉGANISTES. — Nous voulons au moins signaler la touchante cérémonie qui a eu lieu ce même dimanche, 8 décembre, à la Congrégation des Hommes de Ville

Marie précisément. Onze nouveaux congréganistes ont été admis dans les rangs de la vénérable association, et, surtout, deux anciens ont célébré leur " jubilé ", M. Pierre Demers, son jubilé de diamant, et M. Albéric Marier, son jubilé d'or. M. l'abbé Bédard, qui aime tant ces belles fêtes des serviteurs de Marie, et à qui ses congréganistes sont tous si attachés, présidait la célébration pieuse. M. l'abbé Henri Gauthier, de Saint-Sulpice, a donné l'allocution de circonstance.

NOCES D'ARGENT D'UN CURÉ. — Les fidèles d'Hochelaga ont célébré, le dimanche, 8 décembre, le 25ème anniversaire de sacerdoce de leur curé, M. l'abbé Hermas Langevin. Le jubilaire a chanté la grand'messe, assisté de deux de ses vicaires, MM. Lachapelle et Maréchal. M. l'abbé Lucien Pineault, du Collège de l'Assomption, ancien vicaire d'Hochelaga, a prononcé un fort beau sermon de circonstance. Après la messe, M. l'échevin Garceau et M. le marguillier en charge, Richard ont présenté chacun une adresse exprimant à leur bon curé l'esprit de dévouement et d'affection qui anime les paroissiens d'Hochelaga à son égard. La dernière de ces adresses était accompagné d'un magnifique calice. M. l'abbé Langevin répondit en termes émus à ces expressions de dévouement et assura ses ouailles qu'il continuerait, comme par le passé, à travailler à promouvoir leur bien spirituel et temporel. M. l'abbé Langevin est né le 13 mai 1862 et il a été ordonné prêtre le 28 août 1887. Il fut vicaire, tour à tour, à Saint-Vincent-de-Paul de Montréal et à Saint-Joseph de Montréal, aumônier des Soeurs de Sainte-Anne, à Lachine, curé de Saint-Vincent-de-Paul (Ile Jésus), puis curé de la Nativité d'Hochelaga, depuis 1905. C'est le frère de Sa Grandeur Mgr Adélar Langevin, archevêque de Saint-Boniface.

L'ÉVÊQUE DES RUTHÈNES À MONTRÉAL.—Mgr Nicéta Budka, le nouvel évêque des Ruthènes du Canada, est arrivé à Mont-

réal et est descendu au palais archiépiscopal, en compagnie de ses secrétaires, M. l'abbé Dolre et M. l'abbé Sembratowich, dimanche matin, le 8 décembre. Né en 1877, en Galicie, il a fait ses études aux universités d'Autriche. Il a été soldat dans son pays, puis s'est enrôlé dans la milice des prêtres du Christ; il a terminé ses études théologiques à la célèbre université d'Innsbruck. Il fut surtout jusqu'ici professeur et journaliste. C'est au séminaire de Léopol, en Autriche, que le Saint-Père est allé le chercher, dans sa chaire de professeur, pour en faire, à 35 ans, l'évêque des Ruthènes du Canada.

L'on sait qu'il y a en Autriche et dans le sud de la Russie environ trente millions de Ruthènes. La plupart, hélas! sont schismatiques et appartiennent au rite orthodoxe. Il y a pourtant environ quatre millions de catholiques. On estime que deux cent mille Ruthènes habitent maintenant le Canada, principalement l'ouest, c'est-à-dire le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. La plupart, sont catholiques. M. l'abbé Desmarais, qui est leur missionnaire à Montréal, croit que notre ville en comprend quatre mille. Ils se trouvent surtout à la Pointe-Saint-Charles et au Parc-Frontenac.

Mgr Budka, qui paraît très zélé, aura un vaste champ ouvert à ses travaux apostoliques. Il a été sacré dans la cathédrale de Léopol, le 13 octobre dernier. Sa Grandeur s'est déclarée, à plusieurs reprises, enchantée de la réception qu'on lui a faite au Canada, et spécialement à l'archevêché de Montréal. Qu'il nous soit permis de présenter nos respectueux hommages à Sa Grandeur Mgr l'évêque des Ruthènes. Puisse son haut ministère, au milieu de ces frères d'un autre rite, être fructueux et fécond pour la gloire de Dieu et l'honneur de la foi catholique en notre cher pays.

LA FONDATRICE DE LA SOCIÉTÉ DE MARIE-RÉPARATRICE

2 **N**ous avons déjà parlé ici, il y a un an passé, (li-
 1 **N**ous avons déjà parlé ici, il y a un an passé, (li-
 3 **N**ous avons déjà parlé ici, il y a un an passé, (li-
 vraison du 13 novembre 1911) des Religieuses de Marie-Réparatrice. Après avoir vécu une année dans le voisinage de la cathédrale, ces dignes filles de Marie se sont installées, dès septembre dernier, dans leur couvent d'Oulremont, avenue Mont-Royal. C'est là, disions-nous, qu'elles vont désormais nous aider, par leurs prières et par leurs oeuvres, à mieux garder, au pied de notre belle montagne, le souvenir de notre admirable Congrès Eucharistique de 1910.

Leur fondatrice, Mère Marie-de-Jésus, née Emélie d'Oulremont, est morte il y a trente-cinq ans—le 22 février 1878—à Florence, en Italie, et déjà on s'occupe de l'introduction de sa cause en cour de Rome pour les honneurs de la béatification. Un numéro de la pieuse revue *La Sainte Eucharistie*, qui se publie à Tournai tous les mois, nous est tombé sous la main, qui relate le fait et donne un aperçu de la très belle vie de la fondatrice. Sans vouloir en rien devancer les jugements de l'Eglise, l'auteur de l'article que nous signalons voudrait communiquer à tous ses lecteurs un respect profond et plein d'admiration pour la pieuse femme d'oeuvres.

“La Mère Marie-de-Jésus(Emélie d'Oulremont), fondatrice de la Société de Marie-Réparatrice, écrit-il, naquit en Belgique, dans la province de Liège, le 11 octobre 1818, au château de Wégimont, propriété de son père, le comte Emile d'Oulremont de Warfusée. Elle puisa dans sa noble et chrétienne famille une foi profonde, une pitié solide, une grande charité pour les pauvres. Tout enfant, elle se distinguait par une particulière dévotion au Très Saint-Sacrement et un tendre amour pour la Mère de Dieu. Communier tous les jours était son ambition, et elle aspirait à grandir pour avoir ce bonheur. A 19 ans, elle

s'unit par les liens du mariage au baron d'Hooghvorst. Epouse modèle, elle mérita d'entendre son mari mourant la remercier avec effusion du bonheur qu'elle lui avait donné et, surtout, de lui avoir appris à aimer Dieu plus que tout. Restée veuve à 27 ans, avec quatre enfants en bas âge, elle se lia aussitôt à Dieu par le voeu de chasteté. Dès lors, l'amour divin qui la réclamait sans partage se fit sentir de plus en plus vivement à son âme. Elle consacrait à Dieu et aux pauvres tout le temps dont elle pouvait disposer sans manquer à ses devoirs de mère. Le 8 décembre 1854, date de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, elle se trouvait au château de Bauffe, chez son oncle, le baron de Sécus, et passa en prière, à la chapelle du château, la matinée de ce jour mémorable. C'est alors qu'elle eut la claire vision de l'oeuvre de réparation que Dieu demandait d'elle. Moins de trois ans plus tard, cette oeuvre était inaugurée à Strasbourg, où, le 1er mai 1857, s'ouvrait la première maison de la Société de Marie-Réparatrice. Mère d'une nouvelle famille religieuse vouée à *réparer en union avec MARIE*, par une vie de prière, de sacrifices et d'apostolat, les outrages faits à Dieu et le mal causé à l'homme par le péché, la Mère Marie-de-Jésus ouvrit la voie à ses filles spirituelles par ses enseignements et surtout par ses exemples, exemples héroïques de foi, de charité, de mortifications, de zèle, d'humilité, de courage et de patience. Epuisée par le travail, les austérités, les souffrances, elle mourut paisiblement à Florence, le 22 février 1878, laissant son Institut approuvé par le Saint-Siège et 18 maisons établies en France, en Belgique, en Angleterre, à Rome, en Espagne et dans les missions."

Il nous a semblé que cette brève notice de la vie si remplie de Mère Marie-de-Jésus intéresserait particulièrement nos lecteurs, maintenant que nous avons à Montréal, à Outremont précisément — et la coïncidence est curieuse de ce rapproche-

ment de nom avec celui de la baronne d'Oultremont! — un couvent des Religieuses de Marie-Réparatrice.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler aux dames et demoiselles, qui voudraient bénéficier du calme d'un séjour pieux pour une courte retraite, que ces religieuses sont à leur disposition. Elles peuvent aussi donner des leçons de français, d'anglais, d'italien, d'allemand. On s'adressera au No 1025, avenue Mont-Royal, Outremont.

L'UNION APOSTOLIQUE DES PRÊTRES SÉCULIERS



'UNION Apostolique des Prêtres séculiers, association qui a pour but la sanctification du clergé, est, à ce titre, bénie et enrichie des plus précieuses faveurs par les Souverains-Pontifes Pie IX, Léon XIII et Pie X.

Cette association répond au vœu de Pie X, exprimé dans ces paroles si paternelles et si pressantes: " Nous avons à cœur aussi d'établir entre vous des unions étroites de prêtres, comme il convient pour vous, sous la sanction et la direction de l'autorité épiscopale." Et dans les paroles suivantes, qui semblent concerner plus spécialement l'Union Apostolique: "Les Annales de l'Eglise attestent, pour les temps où les prêtres, en certains pays, vivaient en communauté, quels heureux résultats avait ce genre d'association: qui empêcherait, de notre temps, de le rétablir avec opportunité, dans certains endroits? Ne pourrait-on pas en attendre, avec raison pour l'avantage de l'Eglise, les mêmes fruits qu'autrefois? "

La vie en communauté sous le même toit, que désigne clairement le Souverain-Pontife, semble impossible, avec la dispersion des prêtres dans les paroisses comme elle est impossible d'ailleurs aux missionnaires dispersés dans leurs immenses provinces, au milieu des infidèles. Mais on peut réaliser la vie commune, dans la mesure du possible, par l'Union Apostolique comme le font du reste les missionnaires dispersés, par la fidé-

lité aux règles de leur institut et l'obéissance à leurs supérieurs légitimes.

L'Union Apostolique, fondée en 1862 par un prêtre de Saint-Sulpice, M. l'abbé Lebeurier, aujourd'hui Mgr Lebeurier parce qu'il est honoré de la prélature romaine, célèbre cette année son *jubilé cinquantenaire*. Elle s'est développée dans beaucoup de diocèses de France et de l'étranger, et compte plus de six mille membres. Plusieurs prêtres de notre pays en font partie et en bénissent Notre-Seigneur : mais ils ne forment qu'un *pusillus grex*.

L'Union Apostolique des prêtres séculiers a pour but de faire pratiquer la vie commune, sous la seule forme qui semble possible, aux prêtres dispersés dans le saint ministère.

La vie commune, en effet, consiste essentiellement dans l'observation d'une règle commune et dans le contrôle de cette observation par des supérieurs : ce qui fait que tous les actes ainsi accomplis ont le mérite de l'obéissance.

L'Union n'impose pas d'autre règle que le règlement particulier que tout prêtre emporte du grand séminaire et qui comprend la méditation, l'étude, les examens, la lecture spirituelle, l'office aux heures voulues, le chapelet, la visite au Saint-Sacrement. Elle laisse ses adhérents adopter les dévotions particulières qui leur plaisent, elle n'en impose aucune. L'observation de la règle est assurée par un bulletin mensuel, où l'on note chaque jour les points fidèlement observés et les points omis volontairement ou involontairement. On envoie chaque mois ce bulletin au supérieur diocésain ou à l'un de ses assistants ; le bulletin est retourné avec les observations que le supérieur a jugé à propos de faire. Par ce bulletin on se rend à soi-même un compte exact de la manière dont on observe sa règle, et on dissipe par là bien des illusions qu'on n'aurait pas soupçonnées. On répare les manquements par quelque pénitence, l'humanité y gagne et la ferveur en profite pour se développer.

L'Union Apostolique s'est mise sous le patronage spécial du Sacré-Coeur de Jésus, souverain Prêtre. Elle est encouragée, favorisée par les Souverains-Pontifes, particulièrement par Pie X, qui en a fait partie, comme prêtre et même comme évêque, et qui, devenu pape, s'en est déclaré lui-même le protecteur.

Pour la France et la Belgique, la Revue mensuelle intitulée : *Etudes ecclésiastiques sur les devoirs du sacerdoce*, est l'organe spécial de l'Union Apostolique des prêtres séculiers. Adresse pour cette Revue : Paris, 25, rue Nicolo (XVI^e arr.). Abonnement 3 francs.

LE CATHOLICISME EN SUISSE

LA *Semaine religieuse de Paris* signale le grand effort tenté par les catholiques suisses pour reconquérir leur pays à l'Eglise. Une oeuvre des missions à l'intérieur s'est établie depuis près de 50 ans, pour créer des centres catholiques dans les cantons protestants. Ce sont naturellement les cantons catholiques qui ont fourni les subsides pour cette campagne d'apostolat.

Les résultats obtenus sont très consolants. Dans un très grand nombre de localités des églises véritables remplacent aujourd'hui les lieux de culte où nos frères de Suisse avaient dû se réfugier pendant la persécution. Il arrive même que ces temples à peine construits deviennent vite insuffisants parce que le nombre des fidèles s'est rapidement accru.

L'oeuvre, en ce moment, entre dans une nouvelle phase, aux généreuses subventions données jusque là aux missions, elle joindra la dotation des paroisses fondées. Elle constitue à cet effet un capital dont les intérêts seront affectés au traitement des curés. Les paroisses bénéficiaires de ces subsides cesseront de faire appel, chaque année, aux aumônes des catholiques suisses. Elles pourront se suffire. Une première liste de 25 pa-

roisses a été dressée, qui seront dotées à bref délai. On voit par là quelle confiance l'oeuvre place dans cette organisation nouvelle.

Ce même mouvement en ce qui concerne la restauration et l'aggrandissement des églises, se manifeste dans les cantons restés catholiques.

Ceux qui prédisent la mort du catholicisme ne sont pas bien renseignés.

LA MESSE A LONDRES IL Y A 150 ANS



UR ce sujet, le Dr Burton a fait à Londres une intéressante conférence dont nous empruntons le compte rendu au *Catholic Times*.

Vers l'an 1700, une loi fut passée offrant une récompense de 100£. à quiconque dénoncerait un prêtre catholique et amènerait sa condamnation. Le résultat fut que la "chasse aux prêtres" fut immédiatement ouverte partout par bien des gens, simplement en vue de cette récompense. Il n'y avait pas besoin de prouver un crime ou délit contre le prêtre; sa seule admission du fait qu'il était prêtre catholique suffisait, et cette admission était inévitable puisqu'il était questionné sous serment (en dérogation satanique au principe de la loi anglaise). Il était alors passible d'*emprisonnement pour la vie*... (Encore était-ce une amélioration sur les lois d'Elisabeth, qui le condamnaient à la potence, et qui étaient encore en force en Irlande.).

Cette jurisprudence fut en vigueur jusqu'en 1791, époque à laquelle elle fut prorogée par un acte du Parlement.

Jusqu'à cette époque, les catholiques de Londres devaient se cacher comme autant de conspirateurs, et la messe ne pouvait se dire que dans le plus grand secret, et dans les coins s'y prêtant le moins. C'est dans un misérable galetas, dans une des

petites ruelles avoisinant Holborn, que Mgr Challenor rassemblait autour de lui son troupeau pourchassé. Si Londres avait été alors aussi grand qu'aujourd'hui, il n'y aurait pas eu grande difficulté pour cacher les prêtres. Mais, dans les conditions d'alors, ils étaient obligés à des déguisements perpétuels.

Les seules chapelles où la messe se pouvait entendre ouvertement étaient celles des ambassades des puissances catholiques, envers lesquelles les catholiques de Londres ont contracté une grande dette de gratitude. Plusieurs ambassadeurs faisaient construire des chapelles beaucoup plus grandes que le nécessaire, afin de donner la facilité d'entendre la sainte messe aux catholiques anglais, irlandais ou autres, et entretenaient un certain nombre de prêtres pour le saint ministère du dehors. On doit particulièrement citer l'ambassadeur de France, qui en entretenait ainsi toujours cinq ou six à cet effet.

Malheureusement, il est évident que tous les catholiques ne pouvaient, de beaucoup, assister à ces messes. Quelques-uns de ceux-là se réunissaient dans les maisons de quelques riches catholiques inconnus aux " officiers de paix ". Mais le plus grand nombre n'avait d'autre ressource que de se réunir le dimanche dans les endroits les moins adéquats, de façon à éviter les soupçons toujours en éveil. C'est pourquoi la coutume s'établit finalement de se réunir dans quelques pièces louées dans des cabarets. On avait l'habitude de voir les gens se réunir dans ces endroits, ce qui éloignait les soupçons. D'ailleurs, le Saint-Sacrifice se célébrait généralement dans quelque grenier où l'on ne pouvait pénétrer sans le mot de passe, et le prêtre lui-même n'y entrait que déguisé, et y trouvait les vêtements sacerdotaux dans une cachette. Ainsi, il y avait un cabaret dans Lincoln's Inn Fields, nommé le " Ship's Inn ", dans le grenier duquel l'évêque Challenor disait souvent la messe, et on avait arrangé un trou mobile

dans le plancher de façon pour ceux qui étaient à l'étage inférieur pussent entendre. Pour désarmer encore plus les soupçons, au cas d'une visite de police inattendue, pendant le sermon les assistants étaient assis à des tables avec des verres de bière devant eux, et leur évêque faisait de même !

L'orateur ajoute qu'on n'a pas idée de ce que nos pères dans la foi avient à endurer pour leur religion. Dès les premières heures du jour, ils devaient se faufiler comme des malfaiteurs dans quelque obscur cabaret et entendre la messe à genoux autour d'une table ou d'une commode ; toujours exposés à la prison et à des amendes ruineuses.

Et ce sont cependant — observe l'*Action catholique française* — les fils de ces vaillants pourchassés qui ont réussi à fonder la formidable Eglise catholique anglaise, supérieure aujourd'hui en nombre à n'importe quelle autre " confession ! "

UN MOT D'ENFANT

Le petit Jean, rentrant de promenade, vit, dans un couvent où sa mère le conduisait, la religieuse découper des hosties qui avaient été faites le matin. La figure de l'enfant devint subitement sérieuse, réfléchie, suavement recueillie. Avec des précautions infinies pour ne pas la briser, il en prend une grande entre ses doigts, la baise avec un sourire d'ange et la remet dans la boîte. — " Mais, mon petit Jean, dit la religieuse, le bon Jésus n'y est pas ! — Oh ! ma Soeur, je le sais bien ; mais demain, à la messe, le prêtre l'appellera, le bon Jésus viendra, et je *veux qu'il trouve là le baiser du petit Jean.* — " Pourquoi prends-tu une grande au lieu d'une petite ? — " C'est pour faire mon baiser plus grand. " — Jean de B... avait alors quatre ans. Il voit maintenant Jésus au Ciel.